



OFFICE DE LA POPULATION DES ETRANGERS

Rte de Sauverny 282

Tél : 022 755 31 44

1290 Chavannes-des-Bois

Mail : controle.habitants@chavannes-des-bois.ch

## DOCUMENTS D'ETAT CIVIL

### Citoyen de nationalité suisse

	Enfant	Adulte
Célibataire	certificat de famille des parents ou acte de naissance	acte d'origine ou certificat individuel d'état-civil
Marié(e)	-	certificat de famille
Marié(e) séparé(e)	-	convention de séparation mentionnant la date exacte de la séparation du couple et certificat de famille  ATTENTION: si vous n'avez pas de convention, une lettre datée et signée indiquant la date de séparation est suffisante
Divorcé(e)	-	jugement de divorce définitif et exécutoire accompagné du certificat de famille (ou équivalent) traduit dans une des langues nationales ou en anglais
Veuf / Veuve	-	document d'état-civil avec date de veuvage

Ces documents peuvent être commandés auprès de l'Etat civil de votre commune d'origine

### Citoyen de nationalité étrangère

	Enfant	Adulte
Célibataire	acte de naissance traduit dans une des langues nationales ou en anglais	acte de naissance (ou équivalent) traduit dans une des langues nationales ou en anglais
Marié(e)	-	acte de mariage (ou équivalent) traduit dans une des langues nationales ou en anglais
Marié(e) séparé(e)	-	convention de séparation mentionnant la date exacte de la séparation du couple et acte de mariage (ou équivalent)  ATTENTION: si vous n'avez pas de convention, une lettre datée et signée indiquant la date de séparation est suffisante
Divorcé(e)	-	jugement de divorce définitif et exécutoire, accompagné de l'acte de mariage (ou équivalent) traduit dans une des langues nationales ou en anglais
Veuf / Veuve	-	document d'état-civil avec date de veuvage

Ces documents peuvent être commandés auprès de l'Etat civil de votre pays ou, si un événement s'est produit en Suisse, auprès de l'Etat civil